



ARMISSAN

VIE DU VILLAGE

Le bulletin d'information officiel de la commune d'Armissan



Bonjour à toutes et à tous,

Notre village évolue tous les jours et il convient ici de souligner ces évolutions principales. Ce numéro permettra de vous les présenter. Sachez la préoccupation constante de l'équipe municipale d'améliorer notre cadre de vie commun.

Ce début d'année va aussi voir se lancer un certain nombre de chantiers et réalisations marquantes :

- les reprises de voirie des chemins du Gourg de Goundy, de la traverse de Bringaïret, du chemin de Larenas et de la partie publique de la rue de la Prade mais aussi les aménagements de sécurité de la sortie du chemin de la Clairette (sortie de l'aire de lavage des viticulteurs) et de la traversée de Langel.
- le démarrage des travaux de réhabilitation du groupe scolaire prévu au printemps. A ce sujet, nous avons eu (officieusement pour le moment) la bonne nouvelle du maintien des 4 classes actuelles au groupe scolaire pour la prochaine rentrée. Merci aux personnes (enseignantes et élus) qui se sont impliquées dans ce dossier. Début des travaux en mai.
- la transformation du tennis "municipal" en terrain multisport (mise en service fin du printemps).
- le parcours de santé au square Magali David (installation en mars-avril).



Gérard Lacombe,
Maire d'Armissan

Numéros Utiles

Mairie : 04 68 45 33 41
 Police Municipale :
 06 85 31 90 43
 ALAE - Centre de Loisirs :
 07 50 55 75 60
 Ecole R. Cassin :
 06 45 60 36 81
 L'Agence Postale
 Communale :
 04 68 48 45 33

Services du Grand Narbonne

Déchèterie : 04 68 45 21 54
 Eau-Assainissement :
 04 68 33 83 27

- l'aménagement d'un parking organisé sur le terrain nouvellement acquis situé rue des Vignes derrière la salle des fêtes.
- la pose des caméras de vidéoprotection en cours depuis janvier avec une mise en service en mars.
- les nouvelles adresses des écarts (les panneaux et les numéros des voies sont actuellement commandés).

Ces réalisations budgétisées en 2024 ont fait, ou vont faire l'objet d'appels d'offres et sont pour la plupart subventionnées, ce qui permettra à la commune de réaliser d'autres projets en 2025.

La situation budgétaire du pays n'est pas bonne - ce qui n'est pas un grand secret - et par conséquent les attributions de l'Etat et des collectivités telles que le Département ou la Région ne sont pas clairement définies à l'heure où j'écris ces lignes.

Notre budget 2025 sera en conséquence forcément prudent, quitte à le modifier (dans un sens ou dans l'autre lorsque nous aurons des certitudes). Nous y travaillons de façon à assurer le meilleur service possible à nos concitoyens.

Nous avons aussi pérennisé l'ouverture de 5 demi-journées par semaine de l'agence postale communale en recrutant un agent qui sera présent lors des absences (congés, maladies, formation) de la titulaire. Cela peut être pris pour un détail mais aujourd'hui l'agence postale est systématiquement ouverte aux horaires affichés. C'est aussi à ce genre de détail que l'on peut affirmer assurer correctement le service public.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin.

A très bientôt dans le village.

Gérard LACOMBE

Centre de Loisirs - ALAE du mercredi et vacances scolaires

Affaire suivie par M. Lacroux



A compter du 5 mars 2025 et jusqu'à la fin des travaux du groupe scolaire, l'accueil des enfants sera assuré à Vinassan (rue de l'Avenir). Merci de votre compréhension et aussi à la mairie de Vinassan qui nous accueille.

Le Service d'Alerte à la Population

Affaire Suivie par F. Talandier

La commune vient de faire l'acquisition d'un outil d'appel à la population permettant de prévenir par téléphone ou SMS toutes les personnes dont nous disposerons du numéro de téléphone. Cette action est particulièrement utile lors de toutes les situations de crise, pour la prévision (alertes) mais aussi pour la gestion de la crise ou l'annonce de fin de crise.

Ainsi, vous pourrez être prévenus en cas d'inondation, d'incendie ou d'accident de circulation générant une pollution de l'air etc. Ce service utilisera les numéros de téléphone figurant sur les annuaires. Si votre numéro est confidentiel, vous êtes invités à le communiquer à la mairie pour être sûrs d'être informés.



Conseil Municipal

Affaire suivie par G. Lacombe

Le Conseil Municipal d'Armissan s'est réuni le 17 décembre 2024 pour décider plusieurs points importants. Parmi les décisions prises figurent la collecte de déchets, l'adhésion à une mission de transition énergétique avec le SYADEN, et l'approbation d'un rapport sur l'artificialisation des sols. De plus, des conventions ont été établies pour des projets de renforcement électrique et la gestion des risques civils, ainsi que des modifications du régime indemnitaire des agents de police municipale. Le Conseil a également approuvé une aide financière pour soutenir les victimes du cyclone à Mayotte.

Lors du Conseil Municipal du 10 mars 2025, le groupement Azur-Environnement & Sud-Rehal a été désigné pour la maîtrise d'œuvre de la voie verte, avec un budget de 83 990 € HT. Le budget communal prend désormais en charge l'intégralité de l'appel à versement du Sivom Narbonne-Rural, supprimant ainsi une colonne créée sur les avis de taxes foncières en 2023.

Les conventions avec le PIMM'S, l'Entente Tennis Clape et le Réseau de Lecture publique du Grand Narbonne ont également été renouvelées. La révision du Plan local d'Urbanisme a été initiée, marquant une étape importante pour l'avenir urbanistique de la commune. Par ailleurs, le rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2025 a été présenté.

Enfin, un point sur les projets en cours a permis de discuter de la rénovation future du groupe scolaire, de l'installation de la vidéosurveillance, du projet d'antenne pour la téléphonie mobile, de la numérotation des écarts et de l'abonnement de la mairie à un logiciel d'alerte pour informer la population en cas de crise.

Vous pouvez consulter les procès verbaux du Conseil Municipal sur le site internet de la commune : www.armissan.eu/le-conseil-municipal.html

Collecte des Déchets : Nouveaux points d'installation de colonnes enterrées

Affaire suivie par D. Challine

Afin de continuer à améliorer la collecte des déchets dans le village d'Armissan et suite au succès de la première implantation d'un point de collecte de déchets enterrés, nous prévoyons pour l'année 2025 la création de deux nouveaux points de collecte.



Le premier sera installé Avenue François Mitterrand à la place de l'actuel point de collecte aérien. Ce nouveau point comprendra deux conteneurs pour les ordures ménagères, deux pour le tri et un pour le verre.

Le second sera implanté Rue des Eglantiers, avec deux conteneurs pour les ordures ménagères, un pour le tri et un pour le verre.

Ces nouvelles installations permettront d'améliorer l'esthétique du village, de moderniser la collecte des déchets et de supprimer tous les containers aériens traditionnels.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Affaire suivie par J. Portelli

Opération Brioches



L'opération brioches au profit de l'Association familiale départementale d'aide aux personnes handicapées mentales (AFDAIM) a permis de récolter 1 648,50 euros. Nous vous remercions pour votre générosité. Cette somme a été reversée à l'AFDAIM.

Croix-Rouge



La Croix-Rouge tient une permanence le deuxième jeudi de chaque mois de 9h00 à 12h00, sur rendez-vous pris à la mairie. Elle propose une écoute sociale, des livraisons de paniers alimentaires (après étude du dossier) et un véhicule de transport à la demande pour les personnes en difficulté. N'hésitez pas à prendre rendez-vous à la mairie.

Permis Jeunes



Onze jeunes se sont inscrits pour bénéficier de la somme de 400 euros afin d'obtenir leur permis de conduire. Six d'entre eux ont déjà signé la convention entre le CCAS et une association et ont commencé leurs heures de bénévolat. Pour tout renseignement, contactez M. Portelli, adjoint en charge du CCAS, en appelant la mairie au 04.68.45.33.41.



Signatures de conventions



Mission Locale Jeunes

affaire suivie par G. Lacombe

En 2024, 22 jeunes armissannais ont été accompagnés dont 12 accueillis pour la première fois, et 11 entreprises ont été sollicitées.

- 148 entretiens ont été menés.
- 16 ateliers ont été mis en place.
- 3 contrats de service ont été signés.
- 11 propositions de formation.
- 8112 Euros d'aides financières aux jeunes ont été distribuées.



Agenda

Avril 2025

Mercredi 9/04 à 18h30 : Vernissage de l'exposition des élèves du cours de peinture de la MJC d'Armissan [Association Le Quetzal] Salle des Mariages - Mairie

Samedi 12/04 : Concours Départemental de Pétanque (Jeunes) [Boules de la Clape] Boulodrome

Jeudi 24/04 : Goûter des Seniors [Mairie] Salle des Fêtes

Samedi 26/04 : Marché aux fleurs [Délégués des Parents d'Élèves] Centre Village

Samedi 26/04 : Théâtre par l'Atelier d'Occitan [Cœur de Clape] Salle des Fêtes

Dimanche 27/04 : Journée Nationale du souvenir des Victimes et des Héros de la déportation. Cérémonie à 11h30 au Monument aux Morts.

Mai 2025

Jeudi 8/05 : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945. Cérémonie à 12h15 au Monument aux Morts.

Dimanche 11/05 : Rallye des Vadrouilleurs [Association Les Vadrouilleurs] Salle des Fêtes

Dimanche 18/05 : Vide-grenier [Comité des Fêtes] Centre Village

Dimanche 25/05 : Course Nature - Ronde des Vins [Runar's] Départ et Arrivée au Stade

Mardi 27/05 : Journée nationale de la Résistance. Cérémonie à 11h30 au Rond-point Ch. de Gaulle

Juin 2025

Vendredi 6/06 à 18h30 : Causeries de la Clape [Armissan Cœur de Clape] Salle Micheu. Un gouverneur de Narbonne au XVIe siècle ou la vie trépidante du Baron de Fourquevaux !

Dimanche 8/06 : Vide-grenier [Football Club d'Armissan] Centre Village ou Stade

Dimanche 8/06 : Journée nationale d'hommage aux "Morts pour la France" en Indochine. Cérémonie à 11h30 au Monument aux Morts.

Du jeudi 12/06 au samedi 28/06 : Open de Tennis de la Clape [Entente Tennis Club] Complexe Sportif

Mercredi 18/06: Journée nationale commémorative de l'appel du Général de Gaulle. Cérémonie à 11h30 au Rond-point Charles de Gaulle.

Samedi 21/06 : Fête de la Musique. Centre Village

Samedi 28/06 : Représentation des élèves de l'école de Théâtre de la Compagnie Baudracco. Place du Château Vieux.



Dépôt de pain

Pour ceux qui l'ignorent encore, suite à la fermeture de la boulangerie, Carole notre épicière a mis en place un dépôt de pain dans sa boutique. Merci à elle et n'hésitez pas à la faire travailler.

CityAll

Affaire Suivie par F. Talandier

Application permettant aux citoyens de s'abonner au compte de la mairie et de rester informés de l'actualité de la commune. Elle permet également de recevoir des alertes et des notifications en temps réel sur leur smartphone (alertes sanitaires, intempéries, événements...). L'application permet aussi aux habitants d'effectuer des signalements pour participer à l'amélioration du cadre de vie.



Composteurs

Affaire Suivie par D. Challine

Deux nouveaux composteurs ont été installés. L'un est situé rue du Pech Cabanel et l'autre rue des Tilleuls. Ces équipements viennent compléter ceux déjà en place sur la zone sportive et au square Magali David. Ces installations visent à encourager la gestion durable des déchets organiques et à promouvoir une démarche écologique collective.

Dernières nouvelles d'Armissan Autrement

Conseil municipal

Malgré nos propositions de voter le budget par chapitre et devant un refus formel, nous avons dû nous résoudre à voter globalement « contre ».

Notre groupe a réitéré son vote d'opposition envers l'augmentation du repas en cantine. Son montant dérisoire de 1400€ par an le motivait largement.

Toujours en cours de démolition, le lotissement « Les Aspres » devrait faire l'objet d'une reprise par un autre promoteur. Nous serons très vigilants, aguerris de l'expérience précédente.

Les études des berges du canal de la Mayral sont toujours en cours et leurs réalisations ne sauraient être proches.

Election municipale de 2026

Mes chers amis, dans un an déjà nous retournerons aux urnes pour les prochaines élections municipales. Je me dois à ce stade de réfléchir à la suite à donner à mon engagement en tant que tête de liste d'Armissan Autrement. C'est après mûre réflexion, tant avec mon épouse qu'avec mes colistières et colistiers, que j'ai pris la décision de ne plus me représenter pour conduire la liste d'Armissan Autrement aux prochaines élections. A la fin d'un futur mandat, au cas où les Armissannaises et Armissannais m'accorderaient leur confiance, j'aurai 82 ans. Je n'ignore pas qu'il existe désormais une tradition bien établie par les deux maires précédents du village qui, une fois élus, ont tous deux démissionné à mi-mandat. Je ne veux pas m'inscrire dans cette tradition contraire à mes convictions et à mes valeurs. Ma décision de ne pas me représenter a été facilitée par la certitude qu'un groupe, en qui j'ai toute confiance, est prêt à reprendre le flambeau d'Armissan Autrement et à l'amener à la victoire en 2026. Il est animé par Lionel Albert, déjà conseiller municipal à mes côtés. Lionel et son équipe ont tout mon soutien sans toutefois figurer sur leur liste ou alors en toute dernière position.

Pour moi, une page se tourne, mais je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée en m'élisant comme votre conseiller aux dernières élections municipales. Je suis déterminé à honorer mon mandat jusqu'au bout et à défendre vos intérêts. L'aventure d'Armissan Autrement se poursuivra ensuite avec une nouvelle équipe et un projet pour un Armissan dynamique, convivial, riche de son patrimoine culturel et agricole, préparé au changement climatique.

Je vous adresse en mon nom et au nom de mes colistières et colistiers, les meilleurs vœux de joie, de sérénité, de réussite et de santé pour vous-mêmes et pour tous ceux qui vous sont chers.